

Richard Ferrand et les votes à main levée à l'Assemblée : une vidéo sème le doute



Article rédigé par *L'OBS*, le 28 septembre 2019

Source [L'OBS]

Même un organe de presse aussi consciencieux dans le politiquement correct que L'Obs attire l'attention sur la manipulation entourant le vote de la PMA

Après la diffusion d'une vidéo très commentée sur les réseaux sociaux, le président de l'Assemblée nationale est accusé d'avoir faussé le vote d'un amendement.

La vidéo a déjà été vue près de 750 000 fois sur Twitter, suscitant des commentaires d'incompréhension et de colère. « *Regardez comment on compte les votes avec la méthode LREM... C'est hallucinant* », s'indigne un internaute qui a partagé l'extrait, diffusé mercredi 25 septembre au soir par LCP. On y voit le président de l'Assemblée nationale Richard Ferrand mettre au vote un amendement déposé par des députés de la majorité et soutenu par le gouvernement, visant à introduire la notion de « *projet parental* » dans la réforme de la PMA.

Après un rapide vote à main levée, que Richard Ferrand compte à vue d'œil comme le veut la procédure, ce dernier annonce que l'amendement est adopté. Un brouhaha de protestation se fait alors entendre dans les rangs des Républicains. Le président de l'Assemblée réplique :

« Ecoutez, pourquoi vous contestez ? Si je vous dis que l'amendement a été adopté, il a été adopté. Ça suffit, le vote a eu lieu. »

Le moment de confusion dure près de deux minutes. Le député Thibault Bazin (LR), qui pointe un « *vrai problème* » dans le comptage, demande au président de voter à nouveau par « *assis-debout* ». La demande, également formulée par Xavier Breton (LR), est rejetée par Richard Ferrand. « *Le vote sur l'amendement numéro 2 123 a été constaté et proclamé. Il est donc acquis* », tranche ce dernier.

Retrouvez la vidéo ci-dessous :

28/09/2019 06:00